

Le « serment » proposé par Michel Serres

*Extrait de « Temps des crises » de Michel Serres
Pages 70 et 71
Editions Manifestes ! Le Pommier !*

(...) tout médecin prêle, en fin d'études, le serment d'Hippocrate : unique preuve qu'une morale et un commencement de droit peuvent se maintenir le long des générations, anciennes ou à venir.

Il faut donc, aujourd'hui, récrire **un serment généralisé à l'ensemble des sciences**, puisque tous les savants sont placés devant les responsabilités créatrices déjà évoquées. Comme ce serment se place avant tout exercice et qu'il émane de la conscience propre à chaque savant, il échappe à tous les retards ci-dessus évoqués. Chacun le prêtera ou non, selon sa décision libre.

Le voici :

Pour ce qui dépend de moi, je jure : de ne point faire servir mes connaissances, mes inventions et les applications que je pourrais tirer de celles-ci à la violence, à la destruction ou à la mort, à la croissance de la misère ou de l'ignorance, à l'asservissement ou à l'inégalité, mais de les dévouer, au contraire, à l'égalité entre les hommes, à leur survie, à leur élévation et à leur liberté.

(...)